ANNONCES LÉGALES

CÔTE D'OR

// MODIFICATION

DÉMISSION DE CO-GÉRANT

DOMAINE VINCENT ET FRANCOIS JOUARD
Exploitation agricole à responsabilité limitée
Au capital de 121 136 euros
Siège social : 2 place de l'Eglise
21190 CHASSAGNE-MONTRACHET
403 784 614 RCS DIJON

L'Assemblée Générale Extraordinaire du 31 Décembre 2024 a pris acte de la démission de Mr Vincent JOUARD de ses fonctions de cogérant,avec effet au 31 Décembre 2024 et a décidé de ne pas le remplacer
Le dépôt légal sera effectué au Greffe du Tribunal de Commerce de DIJON.
Pour avis, le représentant légal
Mr François JOUARD

AL25017338

TRANSFORMATION

DOMAINE VINCENT ET FRANCOIS JOUARD
Exploitation agricole à responsabilité limitée
Au capital de 121 136 euros
Siège social : 2 place de l'Eglise
21190 CHASSAGNE-MONTRACHET
403 784 614 RCS DIJON

L'Assemblée Générale Extraordinaire du 31Décembre 2024 a décidé de transformer la Société en Société Civile d'Exploitation Agricole,avec effet au 31 décembre 2024, sans création d'un être moral nouveau.Le capital et la durée n'ont pas été modifiés.
NOUVELLES MENTIONS :
FORME : Société Civile d'Exploitation Agricole
OBJET SOCIAL :La société a pour objet :- l'exercice d'activités réputées agricoles au sens de l'article L. 311-1 du Code rural et de la pêche maritime,- l'acquisition, la prise à bail, l'exploitation de tous biens agricoles soit directement, soit par voie de fermage, de métayage, de mise à disposition de la société des biens dont les associés sont locataires ou selon toutes autres modalités,- la vente et éventuellement la transformation conformément aux usages agricoles des produits de cette exploitation ainsi que les activités qui sont dans le prolongement des actes de production réalisés par la société ou qui ont pour support l'exploitation,- la réalisation de tous travaux et prestations vitivinicoles,l'élevage de vins pour le compte de tiers,- et généralement toutes opérations de nature civile pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet sus-indiqué.
GERANCE : Mr François JOUARD, demeurant 1 rue du Petit Puits - 21190 CHASSAGNE MONTRACHET.
CESSION DE PARTS : Toute cession de parts sociales ne peut avoir lieu qu'avec l'agrément de tous les associés.Le dépôt légal sera effectué au Greffe du Tribunal de Commerce de DIJON.
Pour avis, le représentant légal
Mr François JOUARD

AL25017339

MODIFICATION DE L'OBJET SOCIAL

PERNAND PRESTA
SAS au capital de 1 000 €
6 Ruelle Curtil des Chambres
21420 PERNAND-VERGELESSES
987.382.561 RCS DIJON

L'associé unique, le 23/01/2025, a étendu, à compter du même jour, l'objet social aux activités suivantes : paysagiste, entretien et création de parcs et jardins, taille, débroussaillage, achat et vente de végétaux et de matériaux.
Les statuts ont été modifiés en conséquence.
OBJET :
ANCIENNE MENTION : Toutes prestations viti-vinicoles.
NOUVELLE MENTION : Toutes prestations viti-vinicoles ; Paysagiste, entretien et création de parcs et jardins, taille, débroussaillage, achat et vente de végétaux et de matériaux.

AL25017405

MODIFICATIONS MULTIPLES

Le 30/09/2024, l'AGM de la SARL H4L CONSEIL& PATRIMOINE, capital 351000€, 818458101 RCS DIJON a transféré à la même date le siège social du 11 E Boulevard Rembrandt 21000 DIJON au 129, Rue de l'Abbé Groult 75015 PARIS, modifié l'article 4 des statuts et nommé Thierry VASSAULT 129, Rue de l'Abbé Groult 75015 PARIS gérant à la place de Stéphanie RAMUS démissionnaire

AL25017406

MODIFICATIONS MULTIPLES

Le 30/09/2024, l'AGM de la SCI SDP21, capital 1000 €, 821196128 RCS DIJON a décidé à la même date le transfert du siège social du 11 E Boulevard Rembrandt 21000 DIJON au 129, Rue de l'Abbé Groult 75015 PARIS, a modifié l'article 4 des statuts et nommé Thierry VASSAULT 129,Rue de l'Abbé Groult 75015 PARIS gérant à la place de Stéphanie RAMUS démissionnaire.

AL25017409

MODIFICATIONS MULTIPLES

LES PETITS PAILLOUX
Société par actions simplifiée
Au capital de 5 000 €
Siège social : 1 Bis Chemin des Paquiers
21200 VIGNOLES
851.227.090 RCS DIJON

La collectivité des associées, par décisions unanimes du 17/01/2025, a décidé, à compter du même jour, de transférer le siège social 6 Chemin de la Fournache 21200 VIGNOLES et de nommer la SARL VAUDELING en qualité de présidente, en remplacement de Sabrina VAUDELIN, démissionnaire, et de modifier les statuts.
SIEGE SOCIAL.
Ancienne mention : 1 Bis Chemin des Paquiers 21200 VIGNOLES.
Nouvelle mention : 6 Chemin de la Fournache 21200 VIGNOLES.
GERANCE.
Ancienne mention : Sabrina VAUDELIN.
Nouvelle mention : SARL VAUDELING, 6 Chemin de la Fournache 21200 VIGNOLES, 939.881.314 RCS DIJON

AL25017414

CHANGEMENT DE DÉNOMINATION

ROBERT ROGER ET FREDERIC
EARL au capital de 109 930,99 €
Ayant son siège social
21140 PONT ET MASSENE
378 775 704 RCS DIJON

L'AGE du 17/01/2025a décidé de remplacer à compter du 17/01/2025 la dénomination sociale «ROBERT ROGER ET FREDERIC» par «EARL LA FERME DU LAC», et a modifié en conséquence l'article 3 des statuts.
Dépôt légal RCS DIJON.
Pour avis. La Gérance

AL25017416

MODIFICATIONS MULTIPLES

DU PRE DE LA VACHE
Société par actions simplifiée
Au capital de 5 000 €
Siège social : 1 Chemin des Paquiers
21200 VIGNOLES
895.372.886 RCS DIJON

La collectivité des associées, par décisions unanimes du 17/01/2025, a décidé, à compter du même jour, de transférer le siège social 6 Chemin de la Fournache 21200 VIGNOLES et de nommer la SARL VAUDELING en qualité de présidente, en remplacement de Jean-Philippe VAUDELIN, démissionnaire, et de modifier les statuts.
SIEGE SOCIAL. Ancienne mention : 1 Bis Chemin des Paquiers 21200 VIGNOLES.
Nouvelle mention : 6 Chemin de la Fournache 21200 VIGNOLES.
GERANCE. Ancienne mention : Jean-Philippe VAUDELIN.
Nouvelle mention : SARL VAUDELING, 6 Chemin de la Fournache 21200 VIGNOLES, 939.881.314 RCS DIJON

AL25017418

MODIFICATIONS MULTIPLES

VAUDELIN
Société par actions simplifiée
Au capital de 30 000 €
Siège social : 1 Bis Chemin des Paquiers
21200 VIGNOLES
803.022.532 RCS DIJON

Le 17/01/2025 l'associé unique a décidé, à compter du même jour, de transférer le siège social 6 Chemin de la Fournache 21200 VIGNOLES et de nommer la SARL VAUDELING en qualité de présidente, en remplacement de Jean-Philippe VAUDELIN, démissionnaire, et de modifier les statuts.
SIEGE SOCIAL. Ancienne mention : 1 Bis Chemin des Paquiers 21200 VIGNOLES.
Nouvelle mention : 6 Chemin de la Fournache 21200 VIGNOLES.
GERANCE. Ancienne mention : Jean-Philippe VAUDELIN.
Nouvelle mention : SARL VAUDELING, 6 Chemin de la Fournache 21200 VIGNOLES, 939.881.314 RCS DIJON

AL25017419

TRANSFERT DU SIÈGE SOCIAL

FVDB
Société par actions simplifiée
de Participations Financières
de Professions Libérales d'Avocats
sous forme de SASU
Au capital de 200000 €
Siège social : 4 ALLEE LAMARTINE
21240 TALANT
RCS DIJON 840529184

Par décision de l'associé Unique du 31/12/2024 , il a été décidé de transférer le siège social au 10 Gwaremm Diskan 29910 TRÉGUNC à compter du 01/01/2025 .
Radiation au RCS de DIJON et immatriculation au RCS de QUIMPER.

AL25017446

// ADDITIF-RECTIFICATIF

RECTIFICATIF

RECTIFICATIF à l'insertion parue dans TERRES DE BOURGOGNE du 24 janvier 2025, concernant la société EPICERIE RDM, 7 Place Granville,21000 Dijon. Il y a lieu de lire 7 place Granville21000 Dijon, et non pas : 7 place Grandville 21000 Dijon.

AL25017421

// DIVERS

CHANGEMENT DE REGIME MATRIMONIAL

Suivant acte reçu par Maître Sandra PAULO, Notaire au sein de la SELAS « LEGATIS DIJON GENLIS », titulaire d'un Office Notarial à DIJON (21), 1 Place de l'Europe - Simone Veil avec bureau permanent à GENLIS (21), 25 Avenue de Sprendlingen, CRPCEN 21012, le 31 janvier 2025,
A été conclu le changement de régime matrimonial portant adoption de la communauté UNIVERSELLE entre :
Monsieur Patrice BERNARDIN, Retraité, et Madame Mireille France Pierrette BINET, Retraitée, demeurant ensemble à GENLIS (21110) 8 Avenue Général de Gaulle.
Monsieur est né à COLLONGES LES PREMIERES (21110) le 23 juin 1959,Madame est née à BAR-SUR-AUBE (10200) le 3 décembre 1959.
Mariés à la mairie de GENLIS (21110) le 4 juillet 1981 sous le régime de la communauté d'acquêts à défaut de contrat de mariage préalable.
Ce régime matrimonial n'a pas fait l'objet de modification.
Les oppositions des créanciers à ce changement, s'il y a lieu, seront reçues dans les trois mois de la présente insertion, en l'office notarial où domicile a été élu à cet effet.
Pour insertion
Me Sandra PAULO

AL25017457

safer Bourgogne Franche-Comté

AVIS

Appel à Candidatures du 03/02/2025
La SAFER Bourgogne Franche-Comté (département SD21) se propose, sans engagement de sa part, d'attribuer par rétrocession, échange ou substitution tout ou partie des biens suivants :
Vitteaux : Libre – parcelle boisée – Urbanisme : Zone N du PLU 3 ha 92 a 98 ca 'BOIS MARCHET' : C-0372
Dossier Magny-sur-Tille - Izier :
Magny-sur-Tille : Libre – terre et bois – Urbanisme : Zone A et N du PLU 23 ha 78 a 26 ca 'AU DESSUS DE LA BASSE CORV' : F-0005 - 'LE PRE SAINT ESPRIT' : ZA-0005 - 'PRE NEUF' : ZH-0058 - 'EN LISSEUVRET' : ZL-0010 - 'SUR LE DENAUGE' : ZL-0025 - 'AUX POIRIERS VERTS' : ZL-0018 - 'EN FROIDOUX' : ZS-0016—0018 - 'AUX GRANDS ESSARTS' : ZS-0001
Izier : Libre – terre - Urbanisme : Zone N du PLU 1 ha 05 a 58 ca 'CHAPELLE GIRARD' : ZH-0077
Selongey : parcelles forestières - urbanisme : Zone N du PLU 36 a 35 ca 'LA DACHELEE' : A-0959 - 'COTE MUARD' : A-0725 - 'BRAMANT' : D-0066
Marey-sur-Tille : Terres, landes - Urbanisme : RNU 54 a 10 ca 'GREVILLEUX' : A-0612 - 'EN CHARMONT' : B-0111—0123
La SAFER Bourgogne-Franche-Comté se propose de louer les biens fonciers suivants, par bail SAFER :
Quetigny : Loué – Objectif : maintien de l'exploitant, terre – Urbanisme : Zone A et Au du PLU - 5 ha 50 a 48 ca 'SUR LA FONTAINE COUTERNON' : ZL-0059 - 'LA PERRIERE' : ZL-0020
Les personnes intéressées devront manifester leur candidature par écrit au plus tard le 24/02/2025 à SAFER Bourgogne Franche-Comté, 11 rue François Mitterrand, 21850 ST APOLLINAIRE où des compléments d'information pourront être obtenus.
Retrouvez toutes nos propriétés en publicité sur notre site internet ; www.saferbfc.com, où vous pourrez géo localiser les parcelles et candidater.

AL25017444

// DISSOLUTION-LIQUIDATION

DISSOLUTION PAR TUP

JADE.R
Société à responsabilité limitée
au capital de 10 000 €
Siège social
5Bis Rue du Faubourg Saint Jacques
21200 BEAUNE
520.457.342 RCS DIJON

Par décision du 02/01/2025, l'associée unique a décidé conformément aux dispositions de l'article 1844-5 du code civil, la dissolution par confusion de patrimoine et sans liquidation de la société JADE.R, à compter du même jour.
Cette dissolution entraîne la transmission universelle du patrimoine de la société JADE.R au profit de la société HOLDING BONNAND, associée unique de la société JADE.R, sans qu'il y ait lieu à liquidation, sous la réserve qu'à l'issue du délai d'opposition accordé par la loi aux créanciers sociaux, lesdits créanciers n'aient pas formé opposition à la dissolution ou, en cas d'opposition, que celles-ci soient rejetées en première instance ou que le remboursement des créances ait été effectué ou les garanties constituées.
Les créanciers peuvent former opposition à la dissolution dans un délai de trente jours à compter de la publication du présent avis. Les oppositions seront reçues au Greffe du Tribunal de Commerce de DIJON.
La disparition de la personnalité morale et la radiation de la société au Registre du commerce et des sociétés de DIJON s'effectuera à l'expiration du délai d'opposition des créanciers.
Mention sera faite au RCS de DIJON.
Pour avis

AL25017356

DISSOLUTION ANTICIPÉE

PAUL PERE ET FILS
Exploitation Agricole à Responsabilité Limitée
Au capital de 166 330 euros
34 rue Basse
21120 CHAIGNAY
452 262 405 RCS DIJON

Par décisions en date du 31 décembre 2024,l'associé unique a décidé la dissolution anticipée de la société à compter du 31 décembre 2024 et sa mise en liquidation amiable.Il a nommé en qualité de liquidateur Monsieur Samuel PAUL, demeurant 3 rue du Presbytère –21120 CHAIGNAY, et lui a conféré les pouvoirs les plus étendus pour achever les opérations sociales en cours, réaliser l'actif et acquitter le passif.
La correspondance, les actes et documents concernant la liquidation doivent être adressés et notifiés à 34 rue Basse 21120 CHAIGNAY, lieu du siège social.Le dépôt des actes et pièces relatifs à la liquidation sera effectué au greffe du tribunal de commerce de DIJON.
Pour avis, Le liquidateur

AL25017378

DISSOLUTION ANTICIPÉE

L'AGE du 20.12.2024 des associés de la société civile SCI SOENEN au capital de 1.000€, siège social à DIJON (21000) 10, rue Charles Brugnot 803 737 162 RCS DIJON, a décidé la dissolution anticipée volontaire de la société à compter du même jour. Mme Bérangère SOENEN, 6, rue du Four 89290 IRANCY a été nommé liquidateur. La correspondance, les actes et documents concernant la liquidation doivent être notifiés au siège de la liquidation à DIJON (21000) 10, rue Charles Brugnot.
Le dépôt des actes et pièces relatifs à la liquidation sera effectué auprès du Tribunal de commerce de DIJON.
Cette dissolution met fin aux fonctions de la gérante.

AL25017382

// ENQUÊTE PUBLIQUE

PRÉFECTURE DE LA MEUSE

AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE UNIQUE ENVIRONNEMENTALE

CONCERNANT Les premières opérations de caractérisation et de surveillance environnementale portées par l'Agence nationale de gestion des déchets radioactifs (dites « opérations DR0 ») du projet de centre de stockage en couche géologique profonde des déchets radioactifs de haute et de moyenne activité à vie longue (Cigéo)
Par arrêté interpréfectoral n°2025-128 du 25 janvier 2025, il est prescrit une enquête publique du vendredi 28 février 2025 à 09H00 au lundi 31 mars 2025 à 17H00, soit 32 jours consécutifs, portant sur les premières opérations de caractérisation et de surveillance environnementale portées par l'Agence nationale de gestion des déchets radioactifs (dites «opérations DR0») du projet de centre de stockage en couche géologique profonde des déchets radioactifs de haute et de moyenne activité à vie longue (Cigéo).
La personne responsable des dossiers déposés est Monsieur Patrice TORRES, directeur de la Direction Industrielle Grand Est (DIGE) de l'Andra, auprès duquel toutes informations pourront être sollicitées par courrier à l'AGENCE NATIONALE POUR LA GESTION DES DÉCHETS RADIOACTIFS (Andra) – 1-7, rue Jean Monnet – 92 298 CHÂTENAY-MALABRY Cedex ou par courriel : dr0.instruction@andra.fr .
L'enquête publique, dont le siège est fixé à la mairie de GONDRECOURT-LE-CHÂTEAU, se déroulera dans les mairies des communes suivantes concernées par les opérations DR0 :
- département de la Meuse : ABAINVILLE, AULNOIS-EN-PERTHOIS, BAR-LE-DUC, BAZINCOURT-SUR-SAULX, BIENCOURT-SUR-ORGE, BONNET, BRAUVILLIERS, BURE, DEMANGE-BAUDIGNÉCOURT, GIVRAUVAL, GONDRECOURT-LE-CHÂTEAU, HORVILLE-EN-ORNOIS, HOUDELAINCOURT, JUVIGNY-EN-PERTHOIS, LIGNY-EN-BARROIS, LONGEAUX, MANDRES-EN-BARROIS, MAULAN, MENAUCOURT, MÉNIL-SUR-SAULX, MONTIERS-SUR-SAULX, MORLEY, NAIX-AUX-FORGES, NANÇOIS-SUR-ORNAIN, NANTOIS, RIBEAUCOURT, SAINT-AMAND-SUR-ORNAIN, SAINT-JOIRE, STAINVILLE, TANNOIS, TRÉMONT-SUR-SAULX, TRÉVERAY, TRONVILLE-EN-BARROIS, VELAINES ;
- département de la Haute-Marne : CHEVILLON, CIRFONTAINES-EN-ORNOIS, GILLAUMÉ, OSNE-LE-VAL, PAROY-SUR-SAULX, SAUDRON.
Désignée par le Tribunal administratif de Nancy, la commission d'enquête, composée de 3 membres titulaires : Monsieur Alain LAMBLÉ, retraité, président de la commission, Madame Pascale CUNY-NOËL, retraitée, Monsieur Pascal GAIRE, retraité et de 3 membres suppléants : Monsieur Philippe GIRON, retraité, Monsieur Bernard HELMER, retraité, Monsieur Yves ROBINOT, retraité, conduira cette enquête.
Pendant la durée de l'enquête, l'ensemble du dossier comprenant notamment une notice explicative, des notes de présentation non technique, une étude d'impact, l'avis de l'autorité environnementale, le mémoire en réponse du porteur de projet, le bilan de la participation du public relatif aux premières opérations de caractérisation et de surveillance environnementale ainsi que les fiches ouvrages sera consultable selon les modalités suivantes :
- sur support papier en mairie de GONDRECOURT-LE-CHÂTEAU, siège de l'enquête et dans les mairies de BONNET, BURE, HOUDELAINCOURT, JUVIGNY-EN-PERTHOIS, LIGNY-EN-BARROIS, MANDRES-EN-BARROIS, RIBEAUCOURT, SAUDRON, aux jours et heures d'ouverture habituels au public, sauf dispositions particulières,
- lors des permanences assurées par la commission d'enquête définies ci-après,
- sur le site internet dédié à l'enquête accessible à partir du lien suivant : https://www.registre-numerique.fr/dr0-cigeo ;
Le lien permettant d'accéder au site dédié à l'enquête publique sera également mentionné sur les sites internet suivants : www.meuse.gouv.fr, www.haute-marne.gouv.fr, www.ain.gouv.fr, www.aube.gouv.fr, www.bouches-du-rhone.gouv.fr, www.cote-dor.gouv.fr, www.gard.gouv.fr, www.manche.gouv.fr, www.meurthe-et-moselle.gouv.fr, www.vaucluse.gouv.fr, www.vosges.gouv.fr, www.andra.fr
Des postes informatiques seront mis gratuitement à la disposition du public pour libre consultation du dossier :
- à la Préfecture de la Meuse - 40, rue du Bourg à BAR-LE-DUC, aux jours ouvrables au public, de 09h00 à 11h30 et de 14h00 à 16h30 ;
- à la Sous-préfecture de Saint-Dizier - 54, rue Gambetta à SAINT-DIZIER, aux jours ouvrables au public, de 09h00 à 11h30 et de 14h00 à 16h00.
Une tablette numérique permettant de consulter le dossier sera également mise à la disposition du public au siège de l'enquête, en plus du support papier, à la mairie de GONDRECOURT-LE-CHÂTEAU (55 130) – 15, place de l'Hôtel de Ville.
Le public est informé que toute observation (et ses éventuelles pièces jointes), qu'elle soit écrite, orale ou dématérialisée sera consultable par tous sur le registre numérique. Il est précisé qu'il est de la responsabilité de chaque participant à l'enquête publique, s'il souhaite rester anonyme, de ne faire état d'aucune information personnelle dans ses écrits (nom, coordonnées, adresse etc.).
Le public pourra présenter pendant toute la durée de l'enquête ses observations et ses propositions sur le projet selon les modalités définies ci-après :
- par correspondance écrite adressée au président de la commission d'enquête à l'adresse du siège de l'enquête publique : Mairie de GONDRECOURT-LE-CHÂTEAU (55 130) – 15, place de l'Hôtel de Ville ;
- par correspondance électronique à l'adresse courriel suivante : dr0-cigeo@mail.registre-numerique.fr ;
- sur les registres d'enquêtes disponibles dans les mairies des communes accueillant des permanences de la commission d'enquête ;
- sur le registre d'enquête dématérialisé sécurisé accessible directement à l'adresse suivante : https://www.registre-numerique.fr/dr0-cigeo ;
- directement auprès de membres de la commission d'enquête lors des permanences qui se tiendront selon le calendrier défini ci-dessous :
Mairie de BONNET
35, Grande rue 55 130 BONNET
Mardi 11 mars 2025 14h00 - 16h30
Mardi 25 mars 2025 09h00 - 11h30
Mairie de BURE
2, rue de l'Orme 55 290 BURE
Vendredi 28 février 2025 14h00 - 16h30
Jeudi 20 mars 2025 09h00 - 11h30
Mairie de GONDRECOURT-LE-CHÂTEAU
15, place de l'Hôtel de Ville 55 130 GONDRECOURT-LE-CHATEAU
Vendredi 28 février 2025 09h00 - 11h30
Mercredi 12 mars 2025 14h00 - 16h30
Mairie de HOUDELAINCOURT
15, rue d'Orléans 55 130 HOUDELAINCOURT
Vendredi 07 mars 2025 09h00 - 11h30
Jeudi 20 mars 2025 14h00 - 16h30
Mairie de JUVIGNY-EN-PERTHOIS
1, place de la Mairie55 170 JUVIGNY-EN-PERTHOIS
Lundi 17 mars 2025 16h30 - 19h00
Mercredi 26 mars 2025 09h00 - 11h30
Mairie de LIGNY-EN-BARROIS
2, rue de Strasbourg 55 500 LIGNY-EN-BARROIS
Lundi 17 mars 2025 09h00 - 11h30
Mercredi 26 mars 2025 14h00 - 16h30
Mairie de MANDRES-EN-BARROIS
1, place de la Mairie 55 290 MANDRES-EN-BARROIS
Lundi 10 mars 2025 14h00 - 16h30
Samedi 15 mars 2025 09h00 - 11h30
Mairie de RIBEAUCOURT
3, Grande rue 55 290 RIBEAUCOURT
Mercredi 12 mars 2025 09h00 - 11h30
Mardi 25 mars 2025 14h00 - 16h30
Mairie de SAUDRON
3, rue de la Mairie 52 230 SAUDRON
Lundi 10 mars 2025 09h00 - 11h30
Lundi 31 mars 2025 14h00 - 16h30
Une réunion d'information et d'échange avec le public se tiendra le jeudi 06 mars 2025 de 18h30 à 20h30 à la salle Jean Barbier de LIGNY-EN-BARROIS (55 500), rue des Sirènes.
Les observations et propositions devront être déposées et parvenues à destination quelle qu'en soit la forme avant le terme de l'enquête, soit au plus tard le lundi 31 mars 2025 à 17h00.
À compter de la clôture de l'enquête, le président de la commission d'enquête transmettra, dans un délai de trente jours, au Préfet de la Meuse, préfet coordonnateur, ainsi qu'au Président du Tribunal administratif de Nancy, le rapport et les conclusions motivées de la commission d'enquête.
Une copie de ces documents sera ensuite adressée au responsable du projet et aux maires des communes concernées par les opérations DR0 pour être tenus à la disposition du public pendant une année. Ces documents seront par ailleurs mis en ligne, pendant la même durée, sur les sites internet suivants : www.meuse.gouv.fr, www.haute-marne.gouv.fr, www.ain.gouv.fr, www.aube.gouv.fr, www.bouches-du-rhone.gouv.fr, www.cote-dor.gouv.fr, www.gard.gouv.fr, www.manche.gouv.fr, www.meurthe-et-moselle.gouv.fr, www.vaucluse.gouv.fr, www.vosges.gouv.fr, www.andra.fr et pourront être communiqués à quiconque en fera la demande écrite.
Les autorités compétentes pour statuer sur la demande d'autorisation environnementale, les demandes de permis de construire et les déclarations préalables concernant les premières opérations de caractérisation et de surveillance environnementale (dites « opérations DR0 ») du projet de centre de stockage en couche géologique profonde des déchets radioactifs de haute et de moyenne activité à vie longue (Cigéo), sont le Préfet de la Meuse et la Préfète de la Haute-Marne.
Au terme de l'enquête publique et après réception du rapport et des conclusions de la commission d'enquête, des avis des collectivités territoriales et groupements intéressés par le projet, les décisions susceptibles d'intervenir à l'issue de la procédure sont :
- un arrêté d'autorisation environnementale, assorti de prescriptions à respecter ou un rejet de la demande,
- des arrêtés de permis de construire ou un rejet d'une ou des demandes,
- des décisions de non-opposition à déclaration préalable ou une ou des décisions d'opposition.

AL25017465

CLÔTURE DE LIQUIDATION

L'AGE du 15.01.2025 des associés de la société civile en liquidation SCI SOENEN au capital de 1.000€, siège social et de liquidation à DIJON (21000) 10, rue Charles Brugnot 803 737 162 RCS DIJON, a approuvé les comptes définitifs de la liquidation arrêtés au 31.12.2024, donné quitus et décharge de son mandat au liquidateur et a constaté la clôture de la liquidation.
Les comptes sociaux seront déposés au RCS de DIJON.

AL25017383

Terres de Bourgogne Annonces légales 03 80 78 90 42

DISSOLUTION

LA TABLE DE NINIE
SARL EN LIQUIDATION
AU CAPITAL DE 3 000 €
10 RUE DES JARDINS 21530 ROUVRAY
884820432RCS DIJON

L'Assemblée Générale Extraordinaire réunie le 31 décembre 2024 a décidé la dissolution anticipée de la Société à compter du 31 décembre 2024 et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel dans les conditions prévues par les statuts et les délibérations de ladite assemblée. Elle a nommé comme liquidateur MME POISSON VIRGINIE, demeurant 17 place de l'Eglise 21530 ROUVRAY, pour toute la durée de la liquidation, avec les pouvoirs les plus étendus tels que déterminés par la loi et les statuts pour procéder aux opérations de liquidation, réaliser l'actif, acquitter le passif, et l'a autorisé à continuer les affaires en cours et à en engager de nouvelles pour les besoins de la liquidation. Le siège de la liquidation est fixé 10 rue des jardins 21530 ROUVRAY. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés.
Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de commerce de DIJON, en annexe au Registre du commerce et des sociétés.
Pour avis
Le Liquidateur

AL25017398

CLÔTURE DE LIQUIDATION

EARL DU TRONCOIS
Société en liquidation
Au capital de 65 080,00 euros
LE TRONCOIS – 21430 MANLAY
432 587 988 RCS DIJON

Aux termes des décisions de l'associé unique en date du 31 janvier 2024, l'associé unique, après avoir entendu la lecture du rapport du liquidateur,a approuvé les comptes de liquidation, donné quitus au liquidateur et l'a déchargé de son mandat et a prononcé la clôture des opérations de liquidation.
Les comptes de liquidation ainsi que la décision de clôture prise par l'associé unique seront déposés au greffe du tribunal de commerce de DIJON.
Pour avis, le liquidateur

AL25017452

// CONSTITUTION

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 19 décembre 2024 à AUXONNE (21130), il a été constitué une Société d'exercice libéral à responsabilité limitée ayant les caractéristiques suivantes :
Dénomination : RAMI AUDITION
Siège : 1 rue Denis GAILLARD - 21130 AUXONNE
Capital : 1 000 €
Objet : exercice libéral, à titre exclusif, de la profession de médecin et, plus particulièrement, la spécialité d'oto-rhino-laryngologiste (ORL)
Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au R.C.S. de DIJON
Gérance : M. YOUSSEF Rami demeurant 36 boulevard de l'Université - 21000 DIJON

AL25017122

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte SSP en date du 28/01/2025, il a été constitué une société civile immobilière présentant les caractéristiques suivantes :
Dénomination sociale : F&E
Siège social : 74 Route d'Ahuy - Bâtiment A - 21000 DIJON
Objet social : Acquisition d'immeubles, mise en valeur, transformation,aménagement, construction, administration et exploitation par bail, location nue ou meublée ou autrement desdits immeubles dont elle peut être propriétaire par voie d'acquisition, échange, apport ou autrement, et ce, au moyen de ses capitaux propres ou au moyen de capitaux d'emprunt, ainsi que de l'octroi, à titre accessoire et exceptionnel de toutes garanties à des opérations conformes au présent objet civil et susceptibles d'en favoriser le développement. Acquisition de terrains, exploitation et mise en valeur de ces terrains pour l'édification d'un immeuble et l'exploitation par bail ou autrement de ces constructions qui resteront la propriété de la Société. Vente à titre exceptionnel desdits immeubles. Prise de participations dans toutes sociétés ayant un objet similaire à la SCI F&E et cession à titre exceptionnel desdites participations. Mise à disposition des locaux.
Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au RCS de DIJON
Capital social : 500 euros, constitué uniquement d'apports en numéraire
Gérance : Monsieur Florian BASTARD demeurant 74 Route d'Ahuy - Bâtiment A -21000 DIJON
Clauses relatives aux cessions de parts : agrément requis dans tous les cas ,agrément obtenu à l'unanimité des associés pour les cessions au profit d'un tiers et à la majorité des deux tiers du capital pour les cessions au profit des associés.
Pour avis
La Gérance

AL25017374

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous seing privé, en date du 29 janvier 2025, il a été constitué une EURL ayant les caractéristiques suivantes :
Dénomination : MARIAN AUTO
Objet social : L'import, l'export, l'achat et la vente de tout type de véhicule neuf et d'occasion.
Siège social : 10 Avenue Maréchal Foch 21000 DIJON.
Capital : 175 000 Euros.
Gérant : Monsieur GAVRILA Marian demeurant 1 Place Marcel Bernarde 56670 RIANTEC.
Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de DIJON.

AL25017440

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous seings privés en date à SAVIGNY LES BEAUNE du 25 janvier 2025, il a été constitué un Groupement Foncier Agricole (G.F.A.), société civile particulière, régi par les articles L.322-1 et suivants du Code rural et de la pêche maritime et 1832 et suivants du Code civil, présentant les caractéristiques suivantes :
Dénomination : GIRARD PECULIER
Siège : SAVIGNY LES BEAUNE (21420), 37 rue du Général Leclerc
Durée : 99 ans
Objet : L'acquisition, la propriété, la gestion, la location, l'administration, l'aliénation,par tous moyens à la convenance du groupement, de tous biens ou droits immobiliers à destination agricole et viticole composant son patrimoine ; et généralement, dans le cadre de cet objet, toutes opérations quelconques, y compris l'emprunt et la constitution de garanties, pourvu que ces opérations ne modifient pas le caractère civil de la société
Capital : 1 000 euros, constitué uniquement au moyen d'apports en numéraire

ANNONCES LÉGALES

Gérance : Madame Charlotte GIRARD PECULIER été nommée gérante de la société sans limitation de durée
Cession de parts : les parts sociales ne peuvent être cédées qu'avec un agrément donné par décision collective ordinaire.
POUR AVIS
La gérance

AL25017403

NIÈVRE

// MODIFICATION

MODIFICATION DU CAPITAL

S. C. I. PAULINE
au Capital de 120 000 €
Siège Social : 16 rue de Predelle
58200 COSNE SUR LOIRE
R.C.S. NEVERS D 389 611 971

Par décisions des associés, en A.G.E. du 25 janvier 2025 le montant du capital est porté de 20 000 € à 120 000 € (500 parts de 240 €) par compensation de créances en comptes courants des associés de cent mille euros (100 000 €).
Les articles 6 & 7 des statuts sont modifiés en conséquence et la modification sera faite au Registre du Commerce de Nevers.
Pour avis. La gérance

AL25017375

SELAS PIERRE JOURDIER –
MARIE CHERAMY –
JEAN-CHARLES REROLLE
Notaires associés
3, rue Henri Barbusse
58000 NEVERS

Suivant acte authentique reçu par Maître Marie CHÉRAMY Notaire, en date du 24 janvier 2025 à NEVERS (58000), 3, rue Henri Barbusse, il a été procédé aux modifications suivantes concernant la société dénommée SCI DU CHATEAU, Société civile immobilière dont le siège est à POUGUES LES EAUX (58320), 106, rue du Château, identifiée sous le numéro SIREN 903213221 RCS NEVERS.
Capital social :
Ancienne mention : 270 000,00 €
Nouvelle mention : 424 980,00 €
Pour avis,

AL25017410

TRANSFERT DU SIÈGE SOCIAL

BLANC METEORE SAS
SAS au capital de 1 000 €
Siège social : 7 RUE DU 13EME DE LIGNE
58000 NEVERS
899 999 080 RCS NEVERS

Aux termes de l'AG du 21/01/2025, il a été décidé de transférer le siège social au **47 RUE DE LA PREFECTURE 58000 NEVERS** à compter du 21/01/2025.
L'article 4 des statuts a été modifié en conséquence.
Mention en sera faite au RCS de NEVERS.

AL25017407

TRANSFERT DU SIÈGE SOCIAL

N10 BOUTIQUE SAS
SAS au capital de 2 000 €
Siège social : 68 RUE FRANCOIS MITTERRAND
58000 NEVERS
978 278 711 RCS NEVERS

Aux termes de l'AG du 21/01/2025, il a été décidé de transférer le siège social au 47 RUE DE LA PREFECTURE 58000 NEVERS à compter du 21/01/2025.
L'article 4 des statuts a été modifié en conséquence.
Mention en sera faite au RCS de NEVERS.

AL25017466

MODIFICATIONS MULTIPLES

JC2A
Société civile
au capital de 2.800.000 €
Siège :
766 RTE DE FOURCON
SAINT-LAURENT D'OINGT
69620 VAL D OINGT
908468614 RCS de VILLEFRANCHE-TARARE

Par décision unanime du 13/01/2025, il a été décidé de :
- la transformation de la Société civile en SAS, sans création d'un être moral nouveau et a adopté le texte des statuts qui régiront désormais la Société. La dénomination de la Société, son capital, sa durée et les dates d'ouvertures et de clôture de son exercice social demeurent inchangés. M. ANDRE Jean-Claude 766 RTE DE FOURCON SAINT LAURENT D'OINGT 69620 VAL D OINGT a cessé ses fonctions de Gérant du fait de la transformation de la Société.
Sous sa nouvelle forme de SAS, la Société est dirigée par M. ANDRE Jean-claude 766 route de fourcon saint laurent d'oingt 69620 VAL D OINGT, en qualité de président. Transmission des actions:
Actions librement cessibles entre associés uniquement.
Admission aux assemblées et exercice du droit de vote: Tout Actionnaire est convoqué aux Assemblées. Chaque action donne droit à une voix.
- modifier par extension l'objet social de la société qui devient : la participation directe ou indirecte de la Société dans toutes sociétés commerciales ou civiles; l'acquisition, soit à titre onéreux, soit par voie d'apport et la vente de tout ou partie de biens immobiliers; la location de logements meublés et toutes prestations de services annexes dont toutes prestations para-hôtelières ; l'hébergement touristique et autre hébergement de courte durée ; la mise en valeur, l'administration et l'exploitation, par location ou autrement, de tous immeubles et droits immobiliers ; l'administration, l'exploitation et la gestion, pour son propre compte, de parts de sociétés civiles immobilières ou de parts de sociétés civiles de placements immobiliers; la réalisation d'opération de marchands de biens, promotion immobilière, aménagement foncier, lotisseur, etc. ; toutes prestations de services, notamment à ses Filiales et à toutes sociétés du Groupe; l'acquisition, la détention, l'importation, l'exportation, la commercialisation, l'achat et la vente de produits et services concernant les domaines du luxe et de l'art.
- transférer le siège social au 10, Résidence la Sapinière 58230 MONTSAUCHE LES SETTONS.
Radiation au RCS de VILLEFRANCHE-TARARE et ré-immatriculation au RCS de NEVERS.

AL25017392

MODIFICATION DE CO-GÉRANT

EARL DE BILLY PAZY
Exploitation Agricole
A Responsabilité Limitée
Siège social : Saint-Grémange
58800 PAZY
Au capital de 497 441,14 Euros
RCS NEVERS n°398 233 494

Suivant délibération d'AG du 1er décembre, les associés ont :
- pris acte à effet du 1er décembre 2024 de la démission de Monsieur Thierry VERNILLAT de la cogérance de la société,
- transféré le siège social de la société à MORACHES (Nièvre, 58420), Le Bourg,1 Rue du Lavoir.
Monsieur Benoit VERNILLAT reste seul gérant de la société.
Les modifications seront déposées au RCS de NEVERS.
Pour avis et mention, la gérance

AL25017394

TRANSFERT DU SIÈGE SOCIAL

SARL TRAVAGRI
Société A Responsabilité Limitée
Au capital de 65.000,00 Euros
Siège social Saint-Grémange
58800 PAZY
RCS NEVERS n°792 889 198

Suivant délibération d'assemblée générale du 1er décembre, les associés ont :
- pris acte à effet du 1er décembre 2024 de la démission de Monsieur Thierry VERNILLAT de la cogérance de la société,- transféré le siège social de la société à MORACHES (Nièvre, 58420), Le Bourg,1 Rue du Lavoir.
Monsieur Benoit VERNILLAT reste seul gérant de la société.
Les modifications seront déposées au RCS de NEVERS.
Pour avis et mention, la gérance

AL25017395

CHANGEMENT DE GÉRANT

SARL MOISSON DU SOLEIL
Société A Responsabilité Limitée
Au capital de 1.000,00 Euros
Siège social : 19 Rue des Crais
Saint-Grémange
58800 PAZY
RCS NEVERS n°511 739 211

Suivant délibération d'Assemblée Générale du 1er décembre 2024, les associés ont :
- pris acte à effet du 1er décembre 2024 de la démission de Monsieur Thierry VERNILLAT de la gérance de la société,
- nommé en qualité de nouveau gérant Monsieur Benoit VERNILLAT, demeurant à MORACHES (58420), Le Bourg, 1 Rue du Lavoir, à compter du 1er décembre 2024.
Les modifications seront déposées au RCS de NEVERS.
Pour avis et mention, la gérance

AL25017396

COGEP AVOCATS
33 Place d'Allier
03000 Moulins

NOMINATION DE CO-GÉRANT

SARL FORRE
Société à responsabilité limitée
Au capital de 30 000 euros
Siège social : Bois Rolland
58330 ST SAULGE
790 184 527 RCS NEVERS

Le 01/12/2024, l'AGE a nommé Monsieur Anthony FORRE demeurant La Blouze58330 JAILLY en qualité de cogérant de la société en remplacement de Monsieur Michel FORRE, démissionnaire et ce à compter de ce jour et pour une durée illimitée.
Pour avis.

AL25017412

MODIFICATION DE DIRIGEANTS

SOCIETE DE THANATOPRAXIE NIVERNAISE - STN
SAS au capital de 8 000 €
Siège social : 33, Route de Cours
58200 COSNE COURS SUR LOIRE
539 747 584 RCS NEVERS

Aux termes des décisions de l'Associée Unique du 30/01/2025 il résulte les modifications suivantes de mentions antérieurement publiées à compter du 01/02/2025:
- Présidence :
Ancienne mention : M. Adrien POUGET
Nouvelle mention : Mme Jessy RAMSAY dt à COSNE COURS SUR LOIRE (58) – 33, Route de Cours
- Directeur Général :
Ancienne mention : Mme Jessy RAMSAY
Nouvelle mention : Néant

AL25017442

MODIFICATION DU CAPITAL

SARL LODGE DU PETIT ROGERIN
SARL au capital de 81 000 euros
Siège social : 13 Rue Barreau
58000 NEVERS
889 814 240 RCS NEVERS

Aux termes d'une décision en date du 20/01/2025, l'associée unique a décidé d'augmenter le capital de 184 000 € par compensation avec une créance puis de réduire le capital d'un montant de 113 000 € par apurement des pertes, le capital social étant ainsi ramené à 81 000 €.
Les statuts ont été modifiés en conséquence.
Pour avis
La Gérance

AL25017445

COGEP AVOCATS

NOMINATION DE CO-GÉRANT

GFA DU GRAND DOMAINE
Groupement Foncier Agricole
au capital de 182 940 euros
Siège social : Maulaix
58250 LA NOCLE MAULAIX
444 468 334 RCS NEVERS

Aux termes d'une AGE en date du 27/12/2024, les associés ont nommé en qualité de cogérant M. Antoine TRICOT, demeurant Domaine Denis 58250 MONTAMBERT, pour une durée illimitée à compter du 27/12/2024.
Modification sera faite au Greffe du Tribunal de Commerce de NEVERS.
Pour avis. La Gérance

AL25017448

// GÉRANCE

ALCIAT-JURIS
SELARL D'AVOCATS
Maître Anne NEYRET
Siège social : BOURGES
4 rue Porte Jaune
Cab.Sec. : VIERZON
5 ter rue de la Gaucherie
NEVERS - 6 rue Hoche
ORLEANS - 3/5 Bd de Verdun

CESSION DE FONDS DE COMMERCE

Suivant acte signé électroniquement le 16/01/2025, enregistré le 21/01/2025 au SPFE de NEVERS, Dossier 2025 0000 1294 Référence 5804P01 2025 A 00045 , la Société MAISON KEVIN,SARL au capital de 1000 euros, ayant son siège à SAINT BENIN D'AZY (58270) 13, rue Thiers, immatriculée au RCS de NEVERS sous le n°913 475 109, déclarée en liquidation judiciaire par Jugement du Tribunal de Commerce de NEVERS du 15/04/2024, représentée par la SELARL JSA en la personne de Maître Aurélie LECAUDEY, Mandataire Liquidateur demeurant à 14, avenue Marceau 58000 NEVERS, dont les pouvoirs nécessaires lui ont été conférés par Ordonnances du Juge Commissaire le 15/07/2024 et 21/10/2024, a cédé à la SARL PAINS ET CHOCOLATS,SARL au capital de 1 000 euros, dont le siège social est 310, route de Montigny Ourouer 58130 VAUX D'AMOGNES, immatriculée au RCS de NEVERS sous le n° 932 452 311,son fonds de commerce de Boulangerie-Pâtisserie exploité à SAINT BENIN D'AZY(58270),13, rue Thiers, avec entrée en jouissance au 16/01/2025, au prix de 10 000 €,s'appliquant pour 4480 € aux éléments incorporels et 5520 € aux éléments corporels.Il n'est pas fait élection de domicile pour la réception d'oppositions, les créanciers ayant été invités à déclarer leurs créances entre les mains de la SELARL JSA, Maitre Aurélie LECAUDEY, Mandataire liquidateur.
Pour avis,

AL25017364

LOCATION GÉRANCE

Suivant acte ssp du 06/01/2025, M. Adrien BORIES dt à CHAMPLIN (58) – 46, Route de Brinon a donné en location-gérance à la société TAXI ASSISTANCE SERVICE, SARL au capital de 2 000 € ayant son siège social à CHAMPLIN (58) – 46, Route de Brinon, immatriculée au RCS de NEVERS sous le n° 928 205 855 des éléments dépendant d'un fonds d'activité d'exploitant de taxi comprenant le bénéfice de l'autorisation de stationnement taxi n° 2 délivrée par la Mairie de TANNAY et un véhicule équipé taxi, pour une durée indéterminée à compter du 06/01/2025.

AL25017458

// ADDITIF-RECTIFICATIF

SCI OMURI
Société civile immobilière
Au capital de 1580 €
3 rue Edouard Seguin
58500 Clamecy
En cours d'immatriculation au RCS de Nevers

RECTIFICATIF

Rectificatif à l'annonce parue le 20 décembre 2024, concernant la société dénommée SCI OMURI.
C'est à tort qu'il a été indiqué comme gérant : Monsieur Isuf OMURI, demeurant à CLAMECY (58500), 10 rue des Vaux d'Yonne, alors que seul : Monsieur Fatlum OMURI, demeurant à CLAMECY (58500), 3 rue Edouard Seguin, sera gérant de ladite société.
Pour avis.

AL25017438

// DIVERS

AVIS

CDC Habitat Social (SAD'HLM), en application des articles L 443-12, R443-12 et D 443-12-1 du CCH,
Vend 1 maison T4- Lot 29 - UG 125022 sise Résidence « BOIS DES LOGES 1 » 14 place du 7ème R.A. à Nevers 58000 d'une surface carrez de 89,52 m2 avec garage + jardin. DPE : D CLASSE CLIMAT : D ;montant estimé des dépenses annuelles d'énergie pour un usage standard : entre 1460€ et 2010€ (années de référence 2021 2022 2023-abonnement compris). Prix : 55 100 € hors frais de notaire et bancaires.
Lot soumis à la copropriété. Nombre de lots dans la copro : 32.Quote-part de charges annuelles estimées : 413 €.
PAS DE PROCEDURE EN COURS.
Contact :CDC HABITAT SOCIAL Romuald GENIN Tél : 0974 48 62 21 romuald.genin@cdc-habitat.fr
Date limite de remise des offres 07/03/2025.
Les offres doivent être adressées par courriel ou par RAR (CDC Habitat Social– Romuald GENIN – LE KATAMARAN – Parc Valmy – 41, Avenue François Giroud – BP 30428 – 21004 DIJON Cedex 3)
La date de réception pouvant être prise en compte pour l'attribution du logement.

AL25017371

SELARL JOUMIER-ROUSTIC
Notaire à Guérigny (58130),
1, rue Plouzeau

CHANGEMENT DE REGIME MATRIMONIAL

Suivant acte reçu par Maître Audrey ROUSTIC Notaire à GUERIGNY (58130)le 28 janvier 2025, Monsieur Joris MIRBEL, et Madame Célia Monique Françoise ARANDA-GARCIA, son épouse, demeurant ensemble à SICHAMPS(58700), 2, rue des Vergers,
Nés savoir :
Monsieur à BROU-SUR-CHANTEREINE (77177), le 6 octobre 1995.
Madame à CLERMONT FERRAND (63000), le 10 février 2000.
Mariés sous le régime de la communauté de biens réduite aux acquêts à défaut de contrat de mariage préalable à leur union célébrée à la mairie de VAUX D'AMOGNES (58130) le 20 avril 2024.
Lesquels, faisant usage de la faculté offerte par l'article 1397 du Code civil,ont décidé d'aménager leur régime matrimonial et d'apporter les modifications ci-après à leur régime matrimonial :
Apport à la communauté d'une maison d'habitation appartenant en propre à Monsieur MIRBEL située à SICHAMPS (58700) 2 rue des Vergers cadastrée A n°349 pour une contenance de 6 ares 59 centiares.
Les oppositions des créanciers pourront être faites dans un délai de trois mois à compter de la présente insertion et devront être notifiées par lettre recommandée avec demande d'avis de réception ou par acte de commissaire de justice à Maître Audrey ROUSTIC, notaire à GUERIGNY (58130), 1, rue de Plouzeau.
En cas d'opposition, les époux peuvent demander l'homologation du changement de régime matrimonial à M. le juge aux affaires familiales du tribunal judiciaire compétent.
Pour insertion
Me Audrey ROUSTIC, notaire.

AL25017386

safer Bourgogne Franche-Comté

Appel à Candidatures
La SAFER Bourgogne Franche-Comté (département SD58) se propose, sans engagement de sa part, d'attribuer par rétrocession, échange, substitution ou location tout ou partie des biens suivants :
Cmne de Mouron-sur-Yonne (58) 9 ha 55 a 39 ca 'PRE DE LA CORVEE' : A-0189—0190 - 'BOIS DE L ETANG' : A-0217—0218
Cmne de Lurcy-le-Bourg (58) 10 ha 73 a 65 ca 'COURGEON' : B-0437—0438 - 'LES MOULINS A VENT' : ZB-0038 - 'LES MINERAIS' : ZE-0044—0045 - 'LES PATUREAUX DE GIRY' : ZH-0009
Et, par extension, Cmne de Marigny-sur-Yonne (58) 6 ha 92 a 80 ca 'SORBEE' : ZD-0028—0029
Cmne de Champvert (58) 74 ha 35 a 57 ca 'ROUETAR' : AB-0024—0025—0026—0027—0076—0088 - 'BRAIN' : AB-0030—0031—0032 - 'PRE DU PORT' : AB-0022 - 'LE FOUR A CHAUX' : C-0045—0046 - 'CHAMP DES CARRIERES' : C-0051—0622—0624 - 'PRE CORBE' : C-0011—0012 - 'PATURE DES GANCHES' : C-0619—0621 - 'PRE DE LA COUR' : C-0008
Cmne de Varzy (58) 13 ha 40 a 23 ca 'LES GRANDS CHAMPS' : AN-0001 - 'MIGNY' : ZA-0131—0132—0133—0134—0147—0167—0171—0182—0215—0217—0330 - '0006 RUE DES VIGNES BLANCHES' : ZA-0328 - 'LES PRES' : ZO-0093—0116—0117 - 'SAINT LAZARE' : ZR-0106—0107—0108
Cmne de Ouroux-en-Morvan (58) 3 ha 65 a 47 ca 'LES POREUSES DE BONDY' : BM-0241
Cmne de Pazy (58) 124 ha 78 a 40 ca
Biens à louer : 120 ha 23 a 10 ca
'USAGES D ANCRAY' : B-0791 - 'VARENNES' : B-0470—0471 - 'LE CHAMP DE LA LOGE' : ZD-0029 - 'LE ROGNIOT' : ZI-0001 - 'LE FUMOT' : ZK-0012 - 'PRES DE L ETANG' : ZL-0009—0027—0030 - 'LES CHAUMES ROUGES' : ZL-0007
Biens à vendre : 4 ha 55 a 30 ca
'0001 VARENNES' : B-0469 -'ECHINTRE DE VARENNES' : ZL-0004 -
Les personnes intéressées devront manifester leur candidature par écrit au plus tard le 24/02/2025 à SAFER Bourgogne Franche-Comté, 6 rue du Ravelin, 58000 NEVERS où des compléments d'information pourront être obtenus.
Retrouvez toutes nos propriétés en publicité sur notre site internet ; www.saferbfc.com, où vous pourrez géo localiser les parcelles et candidater.

AL25017447

AVIS DE SAISINE DE LÉGATAIRE UNIVERSEL-DÉLAI D'OPPOSITION

Article 1007 du Code civil
Article 1378-1 Code de procédure civile
Loi n°2016-1547du 28 novembre 2016
Suivant testament olographe en date du 1erjanvier 1986, M. Paul André RENAULT, retraité,-demeurant à SAINT-AUBIN-DES-CHAUMES (58190) 12 rue de la Vallée «Charancy», né à SAINT-AUBIN-DES-CHAUMES (58190), le 26octobre 1932, célibataire, non lié par un pacte civilde solidarité, décédé à LORMES (58140)(FRANCE), le 18 novembre 2024.
A consenti un legs universel.
Consécutivement à son décès, ce testament a fait l'objet d'un dépôt aux termes du procès-verbal d'ouverture et de description de testament reçu par Maître Julie GOGUELAT, notaire au sein de la SELARL Sylvie LELIEVRE, notaires et conseils à AVALLON (YONNE), 13 rue Nicolas Caristie, le 28janvier 2025, duquel il résulte que le légataire remplit les conditions de sa saisine.Opposition à l'exercice de ses droits pourra être formée par tout intéressé auprès du notaire chargé du règlement de la succession : Me Julie GOGUELAT , Notaire à AVALLON (89200), dans le mois suivant la réception par le greffe du Tribunal judiciaire d'AUXERRE de l'expédition du procès-verbal d'ouverture du testament et copie de ce testament.
En cas d'opposition, le légataire sera soumis à la procédure d'envoi en possession.
Pour avis
Le notaire

AL25017389

Christophe ROBERT,
Notaire
à NEVERS,
10 rue Vauban

CHANGEMENT DE REGIME MATRIMONIAL

Suivant acte reçu par Maître Christophe ROBERT, Notaire à NEVERS, le 30 janvier 2025, contenant changement de régime matrimonial portant adoption de la COMMUNAUTE UNIVERSELLE par : Monsieur Joël Raymond Sylvère VINÇON, né à SAINT-PARIZE-LE-CHATEL (58490), le 3 juin 1962, retraité, et Madame Béatrice GARNIER, née à NEVERS (58000), le 29 juillet 1962, retraitée, demeurant ensemble à VARENNES-VAUZELLES (58640), 19 Impasse André Marie Ampére, mariés à la mairie de NEVERS (58000), le 11 juillet 1987 sous le régime de la communauté de biens réduite aux acquêts à défaut de contrat de mariage préalable.
Les oppositions des créanciers à ce changement, s'il y a lieu, seront reçues dans les trois mois de la présente insertion, en l'office notarial où domicile a été élu à cet effet.
Pour insertion
Le Notaire.

AL25017436

// DISSOLUTION-LIQUIDATION

DISSOLUTION ANTICIPÉE

L'ARTISAN COUVREUR DAVID SAGET
Société à responsabilité limitée
au capital de 5 000 euros
Siège social : Rue Renée Pasquet
58400 CHAULGNES
817 892 805 RCS NEVERS

Le 18/01/2025, l'associé unique a décidé la dissolution anticipée de la Société à compter du 18/01/2025 Monsieur David SAGET, demeurant 2 Chemin des Champs Dessus, à Chaulgnes (58400), a été nommé Liquidateur.
Le siège de liquidation a été fixé au siège social de la Société.
Pour avis.

AL25017352

DISSOLUTION

SAS FREDERIC CHAPEAUX
SAS au capital de 1 000 euros
Siège social :
20 Route des Chaboureaux
58310 BITRY
825 366 628 RCS Nevers

Suivant PV de l'AGE du 28/12/2024, il a été décidé de la dissolution de la société à compter du 01/01/2025, de nommer en qualité de Liquidateur M. SEHEUX Fréderic demeurant 10 rue saint Antoine 14600 Honfleur, et de fixer le siège de liquidation au siège social où seront également notifiés actes et documents.
Dépôt des actes et pièces relatifs à la liquidation au Greffe du Tribunal de commerce de NEVERS.

AL25017388

// CONSTITUTION

ARCOGEST expertise comptable · artisanat · conseil · gestion

AVIS DE CONSTITUTION

Il a été constitué une société par acte sous seing privé, en date du 29 janvier 2025
Dénomination : CHOMET.
Forme : EURL.
Siège social : 116 Route de Nevers, 58180 Marzy.
Objet : L'activité de paysagiste ainsi que tous travaux liés à l'aménagement des espaces extérieurs.
Durée de la société : 99 année(s).
Capital social fixe : 10000 euros
Gérant : Monsieur Damien BAZOT, demeurant 155 Route des Bertranges, 58400 Raveau
Gérant : Monsieur Laurent CHOMET, demeurant 1052 rue Ambroise Croizat, 58600 Garchizy
La société sera immatriculée au RCS de Nevers.
Pour avis.

AL25017408

AVIS DE CONSTITUTION

ACTE SOUS SEING PRIVE DU 21/01/2025
FORME : société par actions simplifiée
DENOMINATION SOCIALE : MARYSON
SIEGE SOCIAL : MARZY (Nièvre) – 70 A, Route du Panorama
OBJET : - La prise de participation dans toute société nouvelle ou préexistante,- La gestion de portefeuille titre,- La prestation de services dans les domaines suivants : administratif,comptable, financier, commercial et technique,- La gestion et la propriété de tout patrimoine mobilier et immobilier
DUREE : 99 années à compter de son immatriculation au Registre du Commerce et des Sociétés
CAPITAL : 145.725 euros
PRESIDENT : Monsieur Romain FONDARD demeurant à MARZY (Nièvre) – 70A, Route du Panorama
ADMISSION AUX ASSEMBLEES : tout associé a droit de participer aux décisions collectives du moment que ses actions sont inscrites en compte au jour de l'Assemblée.
EXERCICE DU DROIT DE VOTE : le droit de vote attaché aux actions est proportionnel à la quotité du capital qu'elle représente ; chaque action donne droit à une voix.
TRANSMISSION DES ACTIONS : Les cessions d'actions volontaires ou forcées,à titre gratuit ou onéreux, quelle que soit leur forme, sont soumises à l'agrément préalable de la société donné par la collectivité des associés qui statue à la majorité des deux tiers des voix.
IMMATRICULATION : Au Registre du Commerce et des Sociétés de NEVERS
Pour avis et insertion : Le Président

AL25017417

YONNE

// MODIFICATION

MODIFICATION DU CAPITAL

MAISON DE SANTE DE GUILLON ET DE L'ISLE SUR SEREIN
Société interprofessionnelle de soins ambulatoires
à capital variable
Capital statutaire 200 euros
Siège social : 2 rue de l'Abreuvoir
89420 GUILLON
RCS AUXERRE 792 543 928

L'Assemblée Générale Extraordinaire réunie le 20 décembre 2024 a décidé la diminution du capital effectif de 30 euros par reprise d'apport résultant du retrait des associés.
Le capital effectif est ramené à la somme de 130 euros.

AL25017370

MODIFICATIONS MULTIPLES

GAEC DU VIGNOT
Groupement Agricole d'Exploitation en Commun agréé
au capital de 147 000,00 euros
Siège social : le Vignot, Treigny
89520 TREIGNY– PERREUSE SAINTE-COLOMBE
334 414 059 RCS AUXERRE

L'assemblée générale extraordinaire du 31décembre 2024 :
- A décidé d'augmenter le capital social de 96 000€ par création de nouvelles parts, ce qui le porte à243 000 €.
- A décidé de transformer le Groupement Agricole d'Exploitation en Commun, sans création d'un être moral nouveau, en une Exploitation Agricole à Responsabilité Limitée.
Toutes ces décisions prennent effet à compter du31 décembre 2024.
À compter de cette date, les caractéristiques de la société sont les suivantes :
Dénomination sociale : EARL DU VIGNOT
Forme : Exploitation Agricole à Responsabilité Limitée, société civile régie par les articles 1832 à1870-1 du Code civil, à l'exception de l'article1844-5, par les articles L.324-1 à L.324-10 du code rural et de la pêche maritime et par les décrets pris pour leur application.
Objet : Exercice d'activités réputées agricoles au sens de l'article L.311-1 du Code rural et de la pêche maritime. Et à titre accessoire la production d'électricité d'origine photovoltaïque dont les installations sont fixées ou intégrées à ses bâtiments.Capital social : 243 000 €.Siège social : le Vignot, Treigny – 89520 TREIGNY–PERREUSE SAINTE-COLOMBE.
Durée : Jusqu'au 13 janvier 2110.Gérant : M. Benoit MORISSET, demeurant à TREIGNY - PERREUSE SAINTE-COLOMBE(89520), Treigny, 9 rue de la Sonderie.Cessions de parts : Soumises à l'agrément del'assemblée générale extraordinaire des associés dans tous les cas, à l'exception des cessions entre associés lorsque la société a deux associés.
Pour avis, la gérance.

AL25017384

MODIFICATIONS MULTIPLES

EARL VINCENT LECHENAULT
Exploitation Agricole
A Responsabilité Limitée
Au capital de 130 590 €
Siège social : 58 rue Romaine, Vassy
89200 ETAULE
323 356 071 RCS AUXERRE

L'assemblée générale extraordinaire du 31 décembre 2024 a :
- Augmenté le capital social de 15,00 € pour le porter à 130 605 €.
- Nommé Mme Vanessa LECHENAULT,demeurant à THORY (89200), 10 rue du Bourg Moreau aux fonctions de gérante, en remplacement de M. Vincent LECHENAULT,démissionnaire.
- Prorogé la durée de la société de 97 ans, soit jusqu'au 27 décembre 2123.
- Transférer le siège social à ETAULE (89200),Vassy, 4 chemin de la Croix de Fer. Cette adresse dépend du ressort du greffe du tribunal de commerce d'AUXERRE (89000) où la société est immatriculée au registre du commerce et des sociétés.
- Décidé de transformer l'Exploitation Agricole à Responsabilité Limitée, sans création d'un être moral nouveau, en une Société Civile d'Exploitation Agricole.
Toutes ces décisions prennent effet à compter du31 décembre 2024.À compter de cette date, les caractéristiques de la société sont les suivantes :
Dénomination sociale : SCEA ÉLEVAGE CVL
Forme : SCEA régie par les articles 1832 à 1870-1du Code civil et par les décrets pris pour leur application.
Objet : Exercice d'activités réputées agricoles au sens de l'article L.311-1 du Code rural et de la pêche maritime.Capital social : 130 605,00 €.
Siège social : 4 chemin de la Croix de Fer, Vassy,89200 ETAULE.
Durée : Jusqu'au 27 décembre 2123.
Gérant : Mme Vanessa LECHENAULT, demeurant à THORY (89200), 10 rue du Bourg Moreau.
Cessions de parts : Soumises à l'agrément de l'assemblée générale extraordinaire des associés dans tous les cas, à l'exception des cessions entre associés lorsque la société a deux associés.
Pour avis, la gérance.

AL25017413

ANNONCES LÉGALES

MODIFICATIONS MULTIPLES

SCI ARYAGA

Société civile immobilière
Au capital de 1.000 euros
23 route de Courtoin
89100 DOMATS
RCS SENS 539722702

Par décision d'une assemblée générale extraordinaire en date du 10 janvier 2025, il a été décidé de
- nommer Madame Agnès WLODARCZYK demeurant à SAINT VALERIEN (89100) 7 place de la paix bâtiment A logement 9 en qualité de gérante en remplacement de Monsieur Alexandre RYDZEWSKI, décédé le 15 janvier 2024 à compter du 10 janvier 2025
- transférer le siège social à SAINT VALERIEN (89100) 7 place de la paix bâtiment A logement 9
Immatriculation au RCS de SENS
Pour insertion, Le gérant

AL25017422

MODIFICATION DU CAPITAL

SARL DES GASCONS

Société à Responsabilité Limitée
Au capital de 7 940,00 euros
Siège social : 20 rue de Derrière les Fossés
89310 ANNAY SUR SEREIN
417 656 444 RCS AUXERRE

Du procès verbal de l'assemblée générale extraordinaire du 20 décembre 2024 de 15 heures et du procès verbal de la gérance du 31 janvie r2025, il résulte que le capital social a été réduit de 794 € pour être fixé à 7 146 € à la date rétroactive du 20 décembre 2024.
Article 7 : ancienne mention : le capital social est fixé à la somme de 7940 €
Nouvelle mention : le capital est fixé à la somme de 7146 €.
Pour avis, la gérance.

AL25017427

CHANGEMENT DE DIRECTEUR GÉNÉRAL

NICOLAS INDUSTRIE

Société par actions simplifiée
Au capital de € 3.000.000
19, Avenue du Tertre
89290 CHAMPS SUR YONNE
RCS AUXERRE 398 984 062
1994 B 00260

Il résulte du procès-verbal des décisions du Président du 06 Décembre 2024, la constatation de la démission de Monsieur Jean-Louis JONET de ses fonctions de Directeur Général de la société avec effet au 1ER Janvier 2025.
Le dépôt légal sera effectué au greffe du Tribunal de Commerce d'AUXERRE en annexe au registre du commerce et des sociétés.
Pour Avis

AL25017431

// DIVERS

safer Bourgogne Franche-Comté

AVIS

La SAFER Bourgogne Franche-Comté (département 89) se propose, sans engagement de sa part, d'attribuer par rétrocession, échange ou substitution tout ou partie des biens suivants:
BRANNAY – bois taillis et terres en partie occupés – 49 ha 21 a 09 ca:
- 10 ha 04 a 99 ca - 'LE PARC' : C – 0149 (J, K) – zonage : zone A du PLU,
- **39 ha 16 a 10 ca** - 'BOIS SAINT-JEAN' : ZD – 0025 - 0036 - 'LES PLANCHETTES' : ZL – 0029 – zonage : zones A et N du PLU.
LAVAU – pré en agriculture biologique – fonds occupé - comme le prévoit le code rural de la pêche maritime, en application de la Loi n°2014-1170 du 13 octobre 2014 d'avenir pour l'agriculture, l'alimentation et la forêt : les terrains mis en vente par la SAFER dont les productions relèvent de l'agriculture biologique sont cédés en priorité à un candidat s'engageant à poursuivre une exploitation en agriculture biologique - 4 ha 76 a 10 ca - 'LA PATURE CEDEE' : K – 0151 – 0152 – 0153 – 0154 - zonage : zone A du PLU
MONTACHER VILLEGARDIN – pré - 44 a 15 ca - 'LE QUINCONCE' : B – 0088 – zonage: zone A du PLU
SEIGNELAY – bois-taillis - 82 a 44 ca - 'LE GRAND PARC OUEST' : D - 0655 – zonage : zone N du PLU.
Les personnes intéressées devront manifester leur candidature par écrit au plus tard le 24/02/2025 à SAFER Bourgogne Franche-Comté, 18 rue Guynemer – CS 30128 - 89002 AUXERRE cedex, Tél : 0386469974 où des compléments d'information pourront être obtenus. Retrouvez toutes nos propriétés en publicité sur notre site internet ; www.saferbfc.com, où vous pourrez géo localiser les parcelles et télécharger les fiches candidatures.

AL25017449

AVIS DE SAISINE DE LÉGATAIRE UNIVERSEL- DÉLAI D'OPPOSITION

Article 1007 du Code civil
Article 1378-1 Code de procédure civile
Loi n°2016-1547du 18 novembre 2016
Suivant testament olographe en date du 20 novembre 2007 suivi d'un codicille en date du 7 septembre 2023.
Madame Simonne Yvonne LEROUX, en son vivant retraitée , veuve de Monsieur Maurice André PIAT, demeurant à AUXERRE (89000) 17 rue Pierre Reckel.
Née à AUXERRE (89000), le 20 avril 1932.
Décédée à AUXERRE (89000), le 18 janvier 2025.
A consenti un legs universel.
Consécutivement à son décès, ce testament a fait l'objet d'un dépôt aux termes du procès-verbal d'ouverture et de description de testament reçu par Maître Hervé CHANTIER, Notaire Associé de la Société Civile Professionnelle dénommée « Maître Hervé CHANTIER, notaire associé », titulaire d'un Office Notarial à APPOIGNY (Yonne), 5 rue du Professeur Mocquot, le 31 janvier 2025, duquel il résulte que le légataire remplit les conditions de sa saisine.
Opposition à l'exercice de ses droits pourra être formée par tout intéressé auprès du notaire chargé du règlement de la succession : Maître Hervé CHANTIER, notaire à APPOIGNY (89380) 5 rue du Professeur Mocquot, référence CRPCEN : 89005, dans le mois suivant la réception par le greffe du tribunal judiciaire de AUXERRE de l'expédition du procès-verbal d'ouverture du testament et copie de ce testament. En cas d'opposition, le légataire sera soumis à la procédure d'envoi en possession.

AL25017435

// DISSOLUTION-LIQUIDATION

NON DISSOLUTION

ATHANNA

SASU au capital de 100 €
Siège social : 8 Rue Albert Camus
89100 SAINT-MARTIN-DU-TERTRE
919 635 748 RCS SENS

Aux termes d'une décision en date du 10/10/2024, l'Associé Unique, statuant en application de l'article L. 225-248 du Code de commerce, a décidé qu'il n'y avait pas lieu à dissolution de la Société.
Pour avis-Le Président

AL25017289

CLÔTURE DE LIQUIDATION

LES JACOBINS

SARL en liquidation
Au capital de 7 622,45 euros
Siège : 49 Grande Rue
89100 SENS
Siège de liquidation
6 Square Léon Guillot,
75015 PARIS
432 260 420 RCS SENS

L'AGO réunie le 08/01/2025 au siège de liquidation a approuvé le compte définitif de liquidation, déchargé Agathe BOMPAY, demeurant 6 Square Léon Guillot, 75015 PARIS, de son mandat de liquidatrice, donné à cette dernière quitus de sa gestion et constaté la clôture de la liquidation rétroactivement à la date du 31/08/2024.
Les comptes de liquidation seront déposés au greffe du Tribunal de commerce de SENS, en annexe au RCS et la société sera radiée dudit registre.
Pour avis
Le Liquidateur

AL25017321

GROUPE etc LE PARTAGE DES VALEURS

DISSOLUTION ANTICIPÉE

CELIQUA VILLENEUVE-CYCLES.

Forme : SAS société en liquidation.
Capital social : 10000 euros.
Siège social : 37 Rue Carnot
89500 VILLENEUVE-SUR-YONNE.
819639428 RCS de SENS.

Aux termes d'une décision en date du 31décembre 2024, l'associé unique a décidé la dissolution anticipée de la société à compter du 31décembre 2024.
Monsieur Christian CELIQUA,demeurant 38 Rue des Bruyères 89100 PARON a été nommé liquidateur et lui a conféré les pouvoirs les plus étendus.
Le siège de la liquidation est au siège social,adresse où doit être envoyée la correspondance.
Pour avis.Le liquidateur

AL25017366

GROUPE etc LE PARTAGE DES VALEURS

CLÔTURE DE LIQUIDATION

XERIDER

Forme : SAS société en liquidation
Capital social : 10000 euros
Siège social : 17 Rue de Sancey
89100 SENS
842943672 RCS de SENS.

Aux termes d'une décision en date du 31décembre 2024, l'associé unique a approuvé les comptes de liquidation, donné quitus au liquidateur Monsieur Stéphane TAILLANDIER demeurant 18Rue Anatole France, 89100 SENS, l'a déchargé de son mandat et prononcé la clôture de liquidation de la société.
La société sera radiée du RCS du de SENS.
Le liquidateur

AL25017373

CLÔTURE DE LIQUIDATION

EARL VINCENT ETIENNE

Exploitation Agricole à Responsabilité Limitée
Au capital de 7 622,45 €
Siège social : 9, route de Genève
89100 MALAY LEPETIT
RCS SENS n° 413 028 135

L'Assemblée Générale Extraordinaire du 15 novembre 2024, réunie au siège de la liquidation de l'EARL VINCENT ETIENNE, a approuvé les comptes de liquidation clos au 31 octobre 2024, a donné quitus à M. Etienne VINCENT et Mme Nicole VINCENT, liquidateurs, pour leur gestion et pour les opérations de liquidation.
Il a été prononcé la clôture des opérations de liquidation.
Les comptes de liquidation seront déposés au greffe du tribunal de commerce de SENS.
Pour avis, les liquidateurs.

AL25017415

Notaires

Maître Corentin DRÉAU
Notaire à AVALLON (Yonne)
4, rue de Lyon

DISSOLUTION ANTICIPÉE

SCI RADINE GARE

Société Civile Immobilière
Au capital de 15.244,90 euros
Siège social : La Raie du Bourg
(4 chemin de l'ancienne gare)
à GUILLON TERRE PLAINE (89420)
RCS AUXERRE (89000)
SIREN 393 249 297

Par assemblée générale extraordinaire du 2 janvier 2025, les associés de la SCI RADINE GARE ont décidé la dissolution anticipée de la société à compter du 31 décembre 2024 et désigné Monsieur Bertrand DUVAL en qualité de liquidateur pour la durée de la liquidation. Le lieu où doit être adressée la correspondance a été fixé à GUILLON TERRE PLAINE (89420), 4 chemin de l'ancienne gare.
Le dépôt des actes et pièces relatifs à la liquidation sera effectué au greffe du Tribunal de Commerce d'AUXERRE (89000) auprès duquel la société est immatriculée.
Pour insertion unique, le liquidateur.

AL25017430

// CONSTITUTION

AVIS DE CONSTITUTION

Avis est donné de la constitution pour une durée de 99 ans, d'une société civile immobilière dénommée DU 17 RUE HIPPOLYTE RIBIERE au capital de 100 euros, le siège social est fixé 28 Rue Eugène Hatin 89000 AUXERRE, ayant pour objet l'acquisition, l'apport, la propriété, la mise en valeur, la transformation, la construction, l'aménagement, l'administration, la location et la vente de tous biens et droits immobiliers, ainsi que de tous biens et droits pouvant constituer l'accessoire, l'annexe ou le complément des biens et droits immobiliers en question.
Le gérant est Eric MORIZE 28 Rue Eugène Hatin 89000 AUXERRE.
Agrément requis des associés représentant au moins les 3/4 des parts sociales.
Immatriculation de la Société au RCS d'AUXERRE
Pour avis
La Gérance

AL25017385

AVIS DE CONSTITUTION

Suivant acte reçu par Me Laurent TOPIN, notaire à MALIGNY, le 14 janvier 2025, a été constituée la société civile dénommée «KER NICOLE»,
Siège social : AUXERRE (89000), 11 rue du Lycée Jacques AMYOT.
Capital social : CENT SOIXANTE MILLE EUROS (160.000,00 €), divisé en 16000 parts sociales de DIX EUROS (10,00 €) chacune, numérotées de 1 à 16.000,
Objet social : L'acquisition, l'administration et l'exploitation par bail, location ou autrement, de tous les immeubles bâtis ou non bâtis, dont la société pourrait devenir propriétaire par voie d'acquisition, d'apport, d'échange ou autrement.
Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au R.C.S. d'AUXERRE.
Cessions de parts soumises à l'agrément des associés.
Nommé gérant de ladite société : Monsieur Jean-Marc Louis François DENIS, retraité, demeurant à AUXERRE (89000), 11 rue du Lycée Jacques Amyot.Né à PARIS 15ème arrondissement (75015), le 08 novembre 1957.
POUR INSERTION
Me TOPIN

AL25017450

Terres de Bourgogne Annonces légales 03 80 78 90 42

Terres de Bourgogne
LE JOURNAL DE RÉFÉRENCE POUR L'INFORMATION AGRICOLE ET RURALE
CHAQUE VENDREDI à la maison et accessible PARTOUT et à tout moment
VENDREDI
abonnement@terres-de-bourgogne.net
ABONNEMENT 03 80 78 90 40

Terres de Bourgogne Abonnement
à retourner sous enveloppe affranchie accompagnée de votre règlement à
TERRES de BOURGOGNE
1, Rue des Coulots - CS80075
21110 Bretenière

Avec votre abonnement, vous bénéficiez d'un ACCÈS ILLIMITÉ au site www.agribourgogne.fr

NOM
PRÉNOM
RAISON SOCIALE
RUE
CP | VILLE
TÉL. | PORT.
EMAIL

☐ Je n'autorise pas Terres de Bourgogne à m'envoyer des informations sur mon adresse mail

☐ Je règle € par chèque à l'ordre de SEP de BOURGOGNE

☐ Je règle € par virement

IBAN FR76 1100 6210 5252 1287 7243 009
BIC AGRIFRPP810

SIGNATURE

Contact : Tél. 03 80 78 90 40 - abonnement@terres-de-bourgogne.net

Choisissez votre revue parmi les titres suivants
Cochez la case correspondante

☐ Réussir Bovins viande — BOVINS VIANDE
☐ Réussir Grandes Cultures — GRANDES CULTURES
☐ Réussir Lait — LAIT
☐ Réussir Porc — PORCS
☐ Réussir la chèvre — LA CHÈVRE
☐ Réussir Pâtre — PÂTRE
☐ Réussir Fruits & Légumes — FRUITS et LÉGUMES
☐ Réussir Vigne — VIGNE
☐ Réussir Volailles — VOLAILLES
☐ Réussir Bio — BIO numérique

JE M'ABONNE POUR
☐ 1 AN 125 €
☐ 2 ANS 225 €
☐ + 1 REVUE RÉUSSIR de mon choix
☐ pour 1 an 63 € par revue
☐ pour 2 ans 126 € par revue
TOTAL